

# 1 - REGLEMENT PUSH CARS

## 1 - 1 : LE PUSH CAR

### Définition du Push car :

Le Push car est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction (quel qu'il soit), sans moteur ni système de freinage. Sa propulsion et son freinage sont effectués par les pousseurs. Le pilote doit être le seul à pouvoir maîtriser la direction de l'engin. Il est obligatoirement en position assise.

**La fabrication d'un push car doit être artisanale. L'engin doit être l'aboutissement d'un travail de recherche, d'expérimentation et de construction. La récupération de base roulante (vélo, tricycle, karting, chariot...) est possible si celle-ci est réellement modifiée et/ou transformée.**

Les contraintes de constructions sont minimales afin de favoriser l'imagination et développer l'expérimentation. Pour autant, il faut veiller à ce que le push car ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs. Les épreuves de push cars se déroulent exclusivement sur terrain plat. Les matériaux utilisés pour le châssis ne doivent pas présenter de risques d'éclatement.

**Attention, l'aggloméré et le plexiglas sont interdits.**

### Conseils :

- Pour les Push cars, aucune dimension n'est imposée. Néanmoins, il est important de connaître les largeurs de pistes proposées par l'organisateur.
- Pour des raisons de stabilité, il est conseillé que l'assise du siège ne soit pas à plus de 30 cm du sol.
- Une barre de poussée est recommandée pour gagner en confort des pousseurs et en puissance. **Attention, si une barre de poussée est installée, celle-ci ne devra pas dépasser la largeur du Push Car.**

### Homologation :

Avant chaque course, les push cars doivent être homologués pour prétendre participer à (aux) l'épreuve(s). Pour être homologués, les push doivent obéir aux normes décrites ci-dessus.

A la suite d'une vérification des critères techniques et de sécurité effectuée par un (des) commissaire(s) d'homologation (mandaté(s) par l'organisateur), un certificat d'homologation est remis à l'équipage.

Vous trouverez à la fin de ce chapitre, une fiche d'homologation vierge qui permettra aux jeunes d'effectuer une vérification avant l'homologation officielle.

## 1 - 2 : LES EQUIPAGES :

Sont considérés comme équipage les enfants et les jeunes participant à (aux) la course. Ils peuvent être pousseurs ou pilote. Leur nombre dépend de la configuration de l'épreuve. Il est donc indispensable de se procurer les modalités de courses auprès de l'organisateur.

### Catégories d'âges :

Différentes catégories d'âges sont proposées par les organisateurs. Tous les membres d'un équipage (pilote et pousseurs) doivent faire partie de la même catégorie d'âge. Néanmoins, des dérogations peuvent être envisagées ; dans ce cas, contacter l'organisateur.

### La sécurité de l'équipage :

Pour participer aux épreuves chaque équipage doit posséder son équipement constitué de :

#### Pour les pilotes

Gants (ou protection de poignets de skate)  
Casque  
Genouillères  
Coudières

#### Pour les pousseurs

Gants (ou protection de poignets de skate)  
Genouillères  
Coudières  
Casque conseillé, **mais il peut être obligatoire pour certains organisateurs.**

### Conseils complémentaires :

- Des chaussures confortables et fermées sont vivement conseillées.
- Pantalon long et manches longues permettent d'augmenter la protection de l'équipage.

## 1 - 3 : LA (LES) PISTE(S)

La configuration des pistes est déterminée par l'organisateur, néanmoins la largeur de celles-ci ne peut être inférieure à 2 mètres.